

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

L' école à l'épreuve des leçons de maux

- Archives - année 2006 / 2007 - 2006-2007 -

Date de mise en ligne : jeudi 26 avril 2007

SNUipp-FSU 65

Restrictions budgétaires, carte scolaire, direction d'école, décret EPEP, programmes, avant de faire ses valises le ministre de l'Education nationale multiplie les mauvais coups contre l'école.

Alors que personne ne sait encore quel sera le paysage politique à venir, Gilles de Robien, à quelques semaines de son départ du ministère, continue, seul, de tracer les contours d'une école mal orientée.

Sur fond de restrictions budgétaires, les mesures sensibles s'accumulent en tournant le dos à l'exigence de réussite de tous les élèves : carte scolaire, direction d'école, ISSR, salaires, décret EPEP, remise en cause des programmes et du métier d'enseignant, …

Dans ce contexte électoral, les candidats avancent leurs propositions et promettent de faire de l'école un des piliers prioritaires de leur projet. De leur côté, dans la réalité de l'exercice de leur métier, au quotidien, les enseignants attendent des gages solides et sérieux. La FSU a rencontré les principaux candidats afin d'exprimer clairement ses exigences en matière d'éducation.

De plus, dans une lettre adressée aux prétendants à la présidentielle, des organisations syndicales dont le SNUipp, des mouvements pédagogiques et d'éducation populaire [1] ont plaidé pour une école qui « contribue à la lutte des inégalités ». L'exigence de démocratisation du système scolaire doit être l'occasion de « promouvoir des dispositifs qui ont fait leur preuve sur le terrain mais sont méconnus, et de chercher des mesures innovantes ». Pour l'heure, force est de constater que l'absence de réponses aux besoins exprimés par les enseignants lors des mobilisations réussies du 20 janvier et du 8 février n'ont pas permis de mener l'école vers cette orientation. L'intersyndicale [2] a déploré de la part du gouvernement et du ministre de l'Education nationale « leur refus de tout dialogue ». Les fédérations ont appelé ainsi « à poursuivre et amplifier les actions » dans la semaine du 19 au 24 mars « pour la défense du service public d'éducation, pour les salaires et l'emploi, le refus des suppressions de postes et des mesures de carte scolaire, le retrait des mesures autoritaires » comme l'abrogation du décret de 50, les EPEP ou les sanctions envers les directeurs d'école.

Dans les départements, des initiatives se sont inscrites dans la logique de cet appel comme dans le Rhône, les Bouches du Rhône, ou en Ile de France.

Par endroit, comme à Rennes le 24 mars dernier, où les quatre départements de l'Académie manifestaient, c'est la carte scolaire qui a mobilisé enseignants, parents et élus.

Coté salaires, en réponse à une lettre de l'intersyndicale de la fonction publique [3], le premier ministre a précisé que le ministère de la fonction publique aura permis « des évolutions sensibles en matière de pouvoir d'achat comme d'amélioration des conditions de travail ». Chacun appréciera. L'intersyndicale a d'ailleurs annoncé sa décision de « ne plus siéger dans les organismes paritaires de la fonction publique ». Il faudrait aujourd'hui une augmentation du point d'indice La classe, lieu d'exercice d'un métier qui nécessite de la reconnaissance, des moyens et un engagement collectif au service d'un vrai projet éducatif. de près de 6% pour qu'il retrouve sa valeur de 2000, analysent les organisations. Les perspectives à long terme d'une politique éducative ambitieuse restent donc à construire. Le SNUipp continue de porter ses propositions et sa réflexion avec tous. Il faut investir dans l'école, dans un projet et des fonctionnements qui permettent une réelle réussite de tous avec du travail en équipe, des enseignants supplémentaires, une maternelle soutenue, de la formation et de l'accompagnement, des liens avec la recherche, … Mais là, il s'agit bien d'une autre orientation pour l'école.

Les mauvais coups sont bien de toute nature. Le 2 avril prochain, le ministre doit présenter au CSE les nouveaux

programmes sans avoir engagé aucune consultation avec les formateurs et les professionnels

Gilles de Robien a annoncé une augmentation de 15 euros mensuels de l'indemnité de directeur. Très insuffisante, cette mesure ne valide t-elle pas ainsi le bien fondé des revendications et des actions liées à la direction d'école ? En tout état de cause et « contrairement à ce que laisse croire le ministre, les enseignants du primaire ne bénéficient d'aucun traitement de faveur en matière salariale », a réagi le SNUipp.

[1] FERC-CGT, FSU, Sgen-CFDT, UNSA, CRA-cahiers pédagogiques, Education et devenir, ICEM pédagogie Freinet, OCCE, CEMEA, Ligue de l'enseignement, JPA

[2] FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education

[3] CGT, FSU, FO,CFDT,CFTC, Solidaires